

CONDITIONS GENERALES DE SERVICE

Les présentes sont conclues entre :

- La société **Elyazalée**, élisant domicile 22 rue du Viaduc, 22190 PLERIN Inscrite au RCS de Saint-Brieuc au numéro 50509306, ci-dessous nommée **Elyazalée**,
- et entre toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public souhaitant s'engager dans une ou plusieurs des prestations fournies par la société **Elyazalée**, ci-après nommée le Client.

ARTICLE 1 : OBJET

Les conditions générales de vente et de services sont applicables à tous contrats y compris les contrats d'hébergement de site internet, les contrats de nom s domaines, et la maintenance sauf dispositions contraires de ces contrats qui ont des spécificités juridiques.

Ces conditions générales de ces contrats s'ajoutent aux conditions générales ci-après

Les prestations gratuites sont également régies par nos conditions générales ci-après.

ARTICLE 2 : COMMANDE, TARIFICATION

Nos tarifs sont disponibles au siège social à Plérin, 22 rue du Viaduc. Les prix figurant sur les bons de commandes ou les devis ont une durée de validité de un mois.

Toutefois les changements de prix de nos fournisseurs feront l'objet d'une notification au client et s'appliqueront immédiatement. Seules les augmentations excédant 10% du prix unitaire pourront donner lieu à résiliation de la commande par le client. Passé le délai d'un mois de la notification au client du changement de prix, le client sera sensé avoir accepté la modification.

Les changements de taux de façon réglementaire seront immédiatement applicables.
Nos tarifs sont stipulés en HT et TTC.

Nos commandes ou devis signés par le client et transmises à notre société doivent être acceptées par notre signature. Toute modification de la commande ne pourra être prise en compte qu'après acceptation par notre société et accord du client sur un avenant. Toute modification de la commande par le client délie notre société de son engagement concernant les délais d'exécution. Toute commande transmise par le client alors que la précédente commande n'a pas été entièrement payée, autorise notre société à refuser d'honorer la commande, sans indemnité.

ARTICLE 3 : PAIEMENT

Les modalités de paiement y compris les acomptes sont déterminées dans le bon de commande.

Le non paiement à l'échéance donnera lieu à des pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal.

Toutes les contestations concernant la facturation ou les prestations effectuées devront nous parvenir par courrier électronique à l'adresse contact@elyazalee.com dans le mois de la livraison des travaux et services. Passé ce délai aucune contestation ne pourra être formulée sur les travaux et les paiements deviendront exigibles sans délai. Tous les frais générés (correspondance) par le recouvrement de nos factures seront mis à la charge de nos clients.

Il est convenu que pour les correspondances électroniques la date et l'heure du serveur d' **Elyazalée** feront foi entre les parties.

La société **Elyazalée** se réserve de droit de suspendre le service internet en cas de non paiement après trois rappels par courrier électronique.

Renouvellement du service : Les contrats renouvelables feront l'objet d'un courrier électronique ou courrier adressés par **Elyazalée** avant l'échéance du contrat.

Cette information précisera le prix à payer pour le renouvellement. En cas d'accord du client la facture lui sera adressée. Le défaut de paiement au plus tard à l'échéance ou de paiement irrégulier (montant erroné ou incomplet) entraînera le rejet du renouvellement du contrat. Par exception, les contrats mensuels se renouveleront par tacite reconduction sauf dénonciation de l'une ou l'autre partie avant échéance du contrat.

Le client devra s'assurer du paiement qui devra être parvenu avant la date de renouvellement du contrat.

La société **Elyazalée** se réserve le droit de suspendre le service internet, en cas de non paiement du prix du renouvellement annuel (hébergement de site, nom de domaine, etc..) après 3 rappels successifs.

Ces conditions de services s'appliquent de plein droit après signature et font partie du contrat.

ARTICLE 4 : DUREE DU CONTRAT, SUSPENSION OU RESILIATION DU SERVICE

La durée du contrat est fixée par le bon de commande ou du devis ou contrat de service.

Les contrats de service renouvelables périodiquement - excepté pour les contrats mensuels - devront faire l'objet d'un renouvellement express du client par information par courrier électronique à l'adresse contact@elyazalee.com.

A défaut d'information le contrat sera résilié de plein droit et le service suspendu à compter de son échéance et après rappel au client des présentes dispositions restées lettre morte plus de 15 jour

ARTICLE 5 : GARANTIE CONTRACTUELLE

Notre société offre une garantie contractuelle de trois mois à compter de la livraison du produit. A la livraison le client dispose de trois jours pour relever les défauts apparents : le bon fonctionnement et la conformité du produit au besoin du client exprimés à la commande.

La garantie contre les vices cachés sera conforme à la loi, la jurisprudence et dans les conditions ci-après. Notre garantie s'applique aux produits devenus la propriété de l'acheteur. Elle ne s'applique qu'aux produits et systèmes fabriqués par notre société.

Elle est d'une durée de trois mois à compter de la livraison ou réception.

Est un vice caché est un défaut de réalisation du produit le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par le client avant son utilisation.

Les actions pour non conformité et fonctionnement défectueux devront être engagés dans les 2 semaines de la réception ou livraison.

Notre garantie est exclue pour tout dommage ou usure résultant d'une utilisation non conforme à nos recommandations. Nous déclinons toute responsabilité en cas de force majeure et également dans les cas ci-après :

- Détérioration de l'application et du système par le client
- Non respect des recommandations de notre société
- Divulgarion ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au client
- Faute ou négligence du client ou d'un tiers utilisateur du produit
- En cas de destruction des données stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au client
- En cas de destruction des données stockées et du système par suite d'action de piratage effectuée par un tiers.
- En cas de modification du produit par le client ou un tiers

Toute action en responsabilité engagée à l'encontre de notre société et établie, ne pourra donner lieu à versement de dommages et intérêts que dans les limites suivantes.

Les dommages et intérêts seront limités au montant des sommes effectivement facturées au client dans la limite des sommes payées par le client, la somme la plus faible étant seule prise en considération.

Le client est informé que **Elyazalée** n'effectue aucune sauvegarde des données hébergées sauf si contrat spécifique. Il appartient au client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde des informations afin d'éviter la perte ou la détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, et même si les pertes étaient dues à une faute ou négligence de notre société.

Le client reconnaît qu'il n'est pas autorisé à se dispenser du paiement des sommes dues en cas de mise en œuvre de la garantie contractuelle.

ARTICLE 6 : DROITS D'AUTEUR

Toutes les créations génèrent des droits d'auteur régis par le Code de la propriété intellectuelle. Leur montant est relatif à l'utilisation effective de la création par le client, toute autre utilisation que celle indiquée sur la note d'honoraires sera soumise à des droits supplémentaires. La création, objet de la commande ne peut être exploitée que dans les conditions définies à ladite commande.

Les maquettes (refusées ou non) demeurent la propriété de l'auteur et doivent lui être rendues en bon état, non endommagées. Les projets sans suite sont facturés à 100% de la valeur indiquée au poste «recherche (s) et premier (s) projet (s) tous droits réservés» de la note d'honoraires.

Seront facturés en plus : les modifications demandées par le client en cours de réalisation, si elles impliquent un remaniement du projet (corrections d'auteur), la fourniture de matériaux qui peuvent être utilisés pour certaines maquettes, la participation éventuelle à des prises de vues photographiques, le suivi technique, les frais de déplacement, etc.

ARTICLE 7 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le Client reconnaît par les présentes que les fluctuations de la bande passante et les aléas du fournisseur d'accès sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans les prestations offertes par la société **Elyazalée**, et extérieure

à ses moyens techniques.

Par ailleurs, le service est restreint, limité ou suspendu de plein droit par **Elyazalée** :

- s'il apparaît que le Client utilise les services qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme au Contrat de Déontologie ou aux présentes conditions générales ;
- en application des conditions particulières applicables ;
- si **Elyazalée** reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées, ou par un tiers, et notamment conformément à la loi de Confiance pour l'Economie Numérique du 21 juin 2004.

ARTICLE 8 : INFORMATION DU CLIENT ET CONFORMITE DU SERVICE

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du matériel et du service à ses besoins et avoir reçu d'**Elyazalée** toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. **Elyazalée** se réserve le droit de contrôler le respect des conditions d'utilisation du service.

ARTICLE 9 : TOLERANCE

Le fait qu'**Elyazalée** ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprétée comme valant renonciation par **Elyazalée** à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

ARTICLE 10 : DONNEES PERSONNELLES

Elyazalée informe le Client que ses données sont enregistrées à des fins de gestion de la relation Client.

En conséquence, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression de ses données collectées, en contactant simplement **Elyazalée**, à l'adresse 22 rue du Viaduc 22190 PLERIN.

Les données transmises par le Client sont conservées le temps légal nécessaire à l'administration de la preuve. **Elyazalée** s'interdit toute divulgation, toute revente des données nominatives relatives au Client, sous réserve de dispositions contraires dans les conditions particulières. Seules les filiales d'**Elyazalée** peuvent également y avoir accès.

ARTICLE 11 : DROIT DE RETRACTATION

L'exécution des prestations d'**Elyazalée** commence dès réception d'un acompte de 30% de la valeur du devis ET de la réception par **Elyazalée** du bon de commande ou du devis signé et/ou du règlement du Client, conformément à l'article 6.2 du présent contrat.

Le Client, considéré comme consommateur au sens du Code de la Consommation, reconnaît avoir donné expressément son accord à l'exécution du service commandé auprès d'**Elyazalée** dès réception par celle-ci de son bon de commande ou devis signé et/ou de son règlement.

Le Client est donc expressément informé qu'il ne peut, en application de ces dispositions, et compte tenu de l'accord consenti quant à l'exécution des prestations d'**Elyazalée**, exercer son droit de rétractation sur les services proposés par **Elyazalée**.

Ce droit ne peut davantage être exercé par le Client lors des renouvellements de la prestation commandée.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux entreprises et personnes morales.

ARTICLE 12 : MODIFICATION

Les conditions générales et particulières en ligne prévalent sur les conditions générales et particulières imprimées. Les parties conviennent qu'**Elyazalée** peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne. Toute modification ou introduction de nouvelles options d'abonnement fera l'objet d'une information en ligne sur le site localisé à l'adresse URL <http://www.elyazalee.com> ou l'envoi d'un courrier électronique au Client.

Dans cette hypothèse, le Client peut, en dérogation à l'article 7, résilier le contrat dans un délai de trente jours à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications.

ARTICLE 13 : DISPOSITIONS GENERALES

15.1 Divisibilité

La nullité d'une des clauses du contrat de prestations de services souscrit auprès d'**Elyazalée**, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite

d'une décision d'une Juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat de prestations de services qui garderont leur plein effet et portée. Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des Conditions contractuelles.

15.2 Intitulés

Les intitulés des articles des Conditions contractuelles ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

15.3 Conditions particulières et Annexes

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les Conditions générales seront réputées avoir été valablement délivrées si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :
• Pour **Elyazalée**: 22 rue du Viaduc 22190 PLERIN
• Pour le Client : à l'adresse postale et/ou e-mail qu'il a fourni à **Elyazalée**

15.4 Notifications

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les Conditions générales seront réputées avoir été valablement délivrées si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

• Pour **Elyazalée**: 22 rue du Viaduc 22190 PLERIN

• Pour le Client : à l'adresse postale et/ou e-mail qu'il a fourni à **Elyazalée**

15.5 Publicité et promotion

Elyazalée pourra à l'occasion de publicité, manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou sa plaquette.

ARTICLE 14 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Exception faite des consommateurs au sens du Code de la Consommation, compétence est attribuée au Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc, nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie y compris pour les mesures d'urgence en référé.

ARTICLE 15 : LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par la loi française. Il est en ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.